

## ENGAGEMENT MONASTIQUE

### L'ENGAGEMENT À VIE : SE DONNER SANS RÉSERVE

Frère Roger disait parfois de notre Communauté de Taizé qu'elle était une « communauté d'essence monastique ». Il y a dans cette expression une hésitation à appeler Taizé monastère ou couvent. Quand il est arrivé à Taizé en 1940, frère Roger n'avait pas l'intention de restaurer le monachisme dans les Églises protestantes. Il n'avait pas de projet bien établi. Il s'est laissé conduire.

Il n'était pas dit que Taizé deviendrait une communauté monastique. Les choses auraient pu se passer autrement, d'autres formes de vie communautaires apparaissaient à cette époque. Le milieu protestant était opposé à la vie monastique et mettait les premiers frères en garde. Ils étaient eux-mêmes plus épris de liberté que de nostalgie pour ce qui avait pu exister autrefois.

On dirait que c'est presque malgré eux qu'ils sont devenus des moines. Mais si ce n'est ni leur milieu d'origine ni leur goût personnel qui les ont amenés à s'engager pour toute leur vie dans le célibat, la communauté des biens et l'acceptation d'une autorité en 1949 ; qu'était-ce alors ? Ce qui les a poussés a dû être très puissant, vu les obstacles qu'il fallait surmonter.

### ***Un oui sans réserve***

Au commencement, il y a un oui au Christ sans réserve. Cela ressort des écrits de Frère Roger, et c'est aussi ce que dit le dernier des sept premiers frères qui est encore parmi nous, frère Daniel. Il nous a raconté que, quand frère Roger l'a invité en 1942 à faire partie de la communauté, il était clair que c'était pour la vie. Mais il n'y avait aucun engagement formel.

Dans les *Notes explicatives*, publiées en 1941 à Lyon avec l'aide de l'abbé Paul Couturier, frère Roger a formulé le oui au Christ par ces mots : « Assuré que Dieu m'accorde par grâce de m'intégrer à un organe de l'Église constitué par la Communauté de Cluny [la « Communauté de Cluny » est ensuite devenue la « Communauté de Taizé »], je confesse Jésus-Christ, Fils de Dieu et Messie, comme le seul auquel je dois me consacrer désormais corps et biens, le seul pour lequel je suis décidé à renoncer à moi-même, à perdre ma vie à cause de Lui, afin de la retrouver. »

Avec cette phrase, presque tout est dit. Le oui suppose de « rompre avec une tradition trop individualiste », comme frère Roger écrivait aussi, et de s'intégrer dans la vie d'une communauté qui est elle-même « un organe de l'Église ». Le oui est un oui au Christ, et il est sans réserve : « Jésus-Christ (...) comme le seul auquel je dois me consacrer désormais corps et biens ».

### ***La mise en forme du oui***

Dans ce même texte de 1941, frère Roger évoque « la nécessité de chercher parmi les grandes traditions celles qui partagèrent ce même idéal », et il cite la maxime bénédictine *Ora et labora*. Mais en 1944, dans le livre *Introduction à la vie communautaire* publié à Genève, il se défend de vouloir restaurer le monachisme. Il décrit les conditions exceptionnelles qu'il prévoit pour la Communauté, « communauté de

biens, célibat et autres principes », tout en affirmant : « Ces conditions ne sont en aucune manière des vœux perpétuels, liant de par une volonté humaine la liberté du Saint-Esprit ».

En octobre 1942, l'occupation de toute la France par les troupes allemandes, avait forcé frère Roger à quitter Taizé et à s'installer provisoirement à Genève où sa recherche d'une vie communautaire était observée avec suspicion. C'est sans doute ce contexte qui explique, du moins en partie, ce rejet catégorique de vœux perpétuels au nom de la liberté du Saint-Esprit. Comment se fait-il alors que cinq ans seulement plus tard, à Pâques 1949, les premiers frères s'engagent pour toute la vie dans le célibat, la communauté des biens et l'acceptation d'une autorité ?

Voilà ce que frère Roger en dit dans *Dynamique du provisoire*, livre de 1965 : « Après un silence de plus de quatre siècles de Réforme, nous voulions vivre le célibat. Mais que de fois il a fallu entendre cet argument : vous ne pouvez pas enfermer la liberté de l'Esprit Saint dans un engagement à vie. Pendant une première période, nous avons renouvelé année après année le oui au célibat. Puis nous avons compris que l'Esprit Saint était assez fort pour lier, leur vie durant, des hommes qui, à cause du Christ, voulaient demeurer pour toujours dans l'état où ils avaient été trouvés lors de l'appel. »

En 2005, dans son dernier livre *Pressens-tu un bonheur ?*, publié quelques semaines avant sa mort, frère Roger ajoute que c'est l'encouragement d'une femme bibliste – il ne la nomme pas, mais il s'agit de Suzanne de Diétrich – qui a joué un rôle décisif. Elle a dit à frère Roger : « Vous craignez de ne pas pouvoir persévérer ? Mais l'Esprit Saint est là, il est assez fort pour soutenir une vocation tout au long de la vie. »

Frère Roger et les quelques hommes qui l'entouraient avaient dit leur oui au Christ sans réserve bien avant Pâques 1949. Mais chemin faisant, ils ont compris que ce oui avait besoin d'une mise en forme. Et c'est la tradition monastique

qui a donné forme et stabilité à l'élan spontané sur les traces du Christ qui, dans un premier temps, se passait de toute institution.

Les frères ont été conduits à la vie monastique sans avoir cherché à la restaurer. Voilà qui donne à la fondation de Taizé sa saveur particulière, mélange de liberté évangélique revendiquée et d'acceptation paisible de la tradition monastique. En 1955, frère Roger écrit : « ... nous avons loyalement tenté de ne pas nous laisser impressionner par l'expérience du passé. Nous avons voulu faire table rase pour tout revivre à nouveau. Et pourtant nous nous sommes trouvés un jour devant l'évidence : nous ne pouvions tenir dans la vocation sans nous engager totalement dans la communauté des biens, l'acceptation d'une autorité, le célibat. »

### *La critique de la Réforme protestante*

Tout en reconnaissant sa dette envers la tradition monastique, frère Roger évite souvent les expressions traditionnelles. Au lieu de « vœux », par exemple, il dit « engagement à vie ». C'était en partie une concession au milieu d'origine protestant des premiers frères, mais pas seulement.

Frère Roger explique, dans l'article déjà cité de 1955 : « Il est peut-être bon de dire ici notre préférence pour l'expression engagement, qui ne sous-entend pas de valeur méritoire comme il peut en être pour le mot vœu, et qui exprime mieux la vérité essentielle du don de la personne au Christ, dans sa totalité, par un mouvement dynamique de course en avant. » Si un écho de la critique protestante des vœux monastiques est perceptible, il y a surtout une raison positive de préférer l'expression « engagement » à celle de « vœux » : il exprime mieux le « mouvement dynamique de course en avant » à la suite du Christ.

Lors du colloque œcuménique sur la vie monastique à Rome du 22 au 25 janvier 2015, le cardinal Koch a expliqué que les vœux sous la forme qui a poussé les Réformateurs à rejeter la vie monastique étaient apparus relativement tard, entre le 9<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle. Je cite : « Jusqu'à cette époque, on ne prenait pas explicitement des vœux, "de peur – comme dit Pachôme – que ce que l'on doit pratiquer librement et par choix libre soit fait, non pas par dévouement, mais par devoir" ». C'est exactement ce que frère Roger entendait par « mouvement dynamique de course en avant ».

Un aspect de la critique protestante du monachisme était son insistance sur l'égalité de dignité de tous les baptisés. Un engagement à vie dans le célibat, comme les frères le vivaient à Taizé, ne risquait-il pas de réintroduire la prétention à une vocation supérieure de consacrés ? En 1944, frère Roger répond ainsi à cette objection : « L'Évangile réhabilite les deux vocations de mariage et de célibat, toutes deux ont une valeur identique, toutes deux sont aussi consacrées. » La vocation au célibat ne s'oppose pas à celle du mariage, elle se vit plutôt en analogie avec les liens qui unissent les époux et lient une famille dans la durée.

Dans le texte que frère Roger a écrit pour la profession des premiers frères en 1949, la deuxième question est formulée ainsi : « Veux-tu accomplir jusqu'à ton heure dernière le service de Dieu dans notre communauté en communion intime avec tes frères ? » Cette formulation, notamment les mots « jusqu'à ton heure dernière », pourrait bien être influencée par l'engagement à vie des époux lors du mariage. Et son influence est indubitable sur la formulation d'une dernière question que frère Roger a ajoutée aux engagements traditionnels : « Veux-tu, discernant toujours le Christ en tes frères, veiller sur eux dans les bons et les mauvais jours, dans la souffrance et dans la joie ? »

### *La solidarité avec la tradition monastique*

Le fait que frère Roger et les premiers frères ont adopté une forme de vie monastique malgré les réticences de leur milieu d'origine, et sans avoir eu l'intention de restaurer un passé, confirme l'actualité et la vérité évangélique profonde de la vocation monastique ou religieuse. Frère Roger et ses frères avaient reçu le don d'une liberté assez grande pour répondre à l'appel du Christ sans s'empêtrer dans des discussions sans fin du pour et du contre. « Le chrétien est un homme libre s'il ne fait plus obstacle à l'Esprit de Dieu, s'il lui ouvre les voiles toutes grandes », écrit frère Roger en 1944. Et il a lutté durant toute sa vie pour garder cette liberté, liberté « chèrement acquise », comme il disait parfois.

Mais cette liberté n'a jamais conduit à nier une solidarité avec tous ceux qui vivent le célibat à cause du Christ et de l'Évangile. Quand, dans les années 1960, des catholiques viennent à Taizé plus nombreux et qu'une auréole de nouveauté risque de mettre Taizé à part par rapport à tant d'autres qui vivent depuis longtemps la fidélité des vœux, frère Roger souligne qu'il s'agit bien d'une même vocation. En 1962, il écrit dans une *Lettre à ceux et celles qui vivent la vie monastique* : « Certains m'affirment qu'à Taizé mieux qu'ailleurs, la vie commune est vécue dans sa fraîcheur première, purifiée d'un poids de traditions. » Mais il s'en défend et continue : « Si tel était le cas, nous contredirions notre vocation à l'unité des chrétiens. »

Il reconnaît implicitement la grande liberté qui est à l'origine de la communauté, tout en refusant qu'elle devienne un prétexte pour se mettre à part. L'engagement définitif rend solidaires de tous ceux qui ont donné à leur oui au Christ la forme de la vie monastique ou religieuse. C'est dans ce sens que frère Roger a écrit dans le livre *Dynamique du provisoire* de 1965 : « À cause de l'immense liberté attachée à notre situation, nous aurions pu ne pas tenir compte de ceux qui nous ont précédés dans la vie commune. Mais

quelle aurait été cette vie, vécue en dehors de toute solidarité ? La vénération du mystère de l'Église est venue à notre secours pour nous faire considérer que Taizé n'est qu'un simple bourgeon greffé sur un grand arbre, sans lequel il ne saurait vivre ».

L'exigence d'un engagement à vie n'est pas dans l'air du temps. Mais ce qui s'est passé à Taizé confirme, une fois de plus dans l'histoire de l'Église, qu'un oui sans réserve à la suite du Christ a du sens. Il n'y avait pas beaucoup de raisons pour qu'au siècle passé quelques jeunes protestants adoptent la vie monastique. Ils s'y sont engagés malgré les oppositions qu'ils ont rencontrées autour d'eux et malgré les interrogations et les doutes qu'ils ont pu avoir eux-mêmes. Depuis, la communauté s'est élargie, elle est devenue œcuménique, avec des frères catholiques et de diverses origines protestantes. L'engagement à vie, dans le célibat, la communauté des biens et l'acceptation d'une autorité, n'est pas seulement une tradition vénérable, mais une réponse toujours actuelle aux appels de Jésus dans l'Évangile.

*Frère Richard  
Communauté de Taizé*